



Avancement de grade

Collectivité:		
Cadre d'emploi:		
Agent proposé <i>(remplir un imprimé par agent)</i>	Grade d'origine	Grade d'avancement
Nom..... Prénom..... Agent intercommunal: oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Grade Depuis le Echelon détenu..... Depuis le..... Interruption dans la carrière (congé parental, disponibilité, etc...) Si oui, du/...../..... au/...../.....	Grade..... Date d'effet.....
Taux de promotion fixé par délibération * : <small>* Nous vous rappelons que si la collectivité a retenu le taux de 100%, l'ensemble des agents promouvables, dont la valeur professionnelle le justifie, doivent être proposés et proportionnellement pour les autres taux.</small>		<input style="width: 50px;" type="text"/> % ← RENSEIGNEMENT
Nombre d'agents promouvables dans le grade au titre de l'année:		<input style="width: 50px;" type="text"/> ← RENSEIGNEMENT
Numéro d'ordre de l'agent proposé au tableau d'avancement de grade (préciser 1 ^{er} -2 ^{ème} -3 ^{ème} -4 ^{ème} etc...) <small>Les critères devant avoir présidé au choix de l'autorité territoriale sont la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience professionnelle.</small>		<input style="width: 50px;" type="text"/> ← RENSEIGNEMENT

La collectivité demande le projet d'arrêté correspondant <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Fait le : Cachet et signature du représentant de la collectivité
--	---

Les conditions d'avancement de grade sont définies par le statut particulier de chaque cadre d'emplois. Se reporter à la documentation téléchargeable sur le site du Centre de Gestion (www.cdg49.fr). Pour mémoire : les décisions d'avancement de grade doivent faire l'objet d'une délibération du conseil municipal ouvrant l'emploi au grade correspondant. La date d'effet de l'avancement de grade doit donc correspondre à la date de création de l'emploi. Il n'est pas nécessaire de joindre les délibérations au présent tableau.

Cadre réservé au Centre de Gestion
matricule de l'agent:.....
La proposition peut-elle être retenue:

NON car

1 les conditions statutaires ne sont pas remplies
et/ou
 2 la collectivité n'a pas renseigné les zones suivantes :

taux

nombre de promouvables

ordre de classement

OUI, les conditions statutaires sont remplies l'ensemble des zones nécessaires à l'instruction ont été renseignées,

Si agent intercommunal, autres collectivités:

.....
.....
.....
.....